

**SABAM****30 % de hausse :  
les festivals  
disent non**

**U**ne coalition d'organisateur·x de concerts et de festivals sollicite, devant le tribunal de commerce de Bruxelles, le retrait de la récente hausse tarifaire de la Sabam, l'organisation de gestion des droits d'auteur. La coalition est composée notamment de Live Nation, Greenhouse Talent, PSE Belgium et de la Fédération des festivals de musique en Flandre. *« L'assignation a été signifiée lundi à la Sabam, a indiqué Jan Vereecke, administrateur chez PSE Belgium. En 2016, la Sabam a annoncé de manière unilatérale une hausse de tarif en ce qui concerne la perception des droits d'auteur. Des négociations avec le secteur avaient capoté. Les premiers décomptes permettent d'établir que ces nouveaux tarifs (depuis janvier 2017) correspondent à une hausse des prix de 30 % alors que le service fourni par la Sabam est inchangé. »* L'an dernier, l'Autorité de la concurrence a mené, à la demande des festivals, une enquête sur un éventuel cas d'abus de pouvoir de la Sabam. Le résultat de l'enquête n'est pas encore connu. ■